



## Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint



### Publics

- Chefs d'entreprise, commerçants et artisans, conjoints collaborateurs
- Salariés
- Autres publics : nous consulter
- Avoir des notions de base sur le fonctionnement de l'entreprise



### Durée / Date

- 2 jours (14 heures)
- Lundis 7 et 14 décembre 2020
- A la CCI Charente, Angoulême ou Cognac



### Tarif

- 700 € TTC (100% pris en charge pour les adhérents de l'AGEFICE sous réserve d'accord)
- Salarié : selon l'OPCO
- Public hors AGEFICE, nous consulter pour la recherche de financement.



## Objectifs

- Comprendre et maîtriser sa protection sociale
- Appréhender les principes de base du régime obligatoire et complémentaire
- Connaître les possibilités de couverture en fonction de son statut
- Anticiper les difficultés financières liées à un problème de santé
- Appréhender le statut de son conjoint



## Programme

- **Protection sociale du chef d'entreprise**
  - L'organisation de la protection sociale obligatoire des indépendants
    - Être informé des démarches liées au changement de statut social
    - Connaître ses droits en termes de prestations familiales et prestations maladie
  - Préparer sa retraite
    - Comprendre le fonctionnement de la retraite obligatoire
    - Prévoir une retraite facultative
  - Calculer les cotisations sociales obligatoires
    - Apprendre les bases de calcul des cotisations sociales
    - Visualiser un échéancier des cotisations sociales
    - Connaître les exonérations de charges sociales
  - La complémentaire santé
    - Pourquoi faut-il une complémentaire santé, une protection arrêt de travail ?
    - Quelles questions poser pour faire le bon choix ?
    - Le management et la fin de la relation
    - Les différents modes de management
    - Les obligations de l'employeur
    - Le statut du conjoint

# Protection sociale de l'entrepreneur et de son conjoint



## Programme (Suite)

### ► Entrepreneurs, les risques que vous devez d'assurer

- Risques auxquels l'entreprise est exposée :
  - Les risques de Responsabilité
  - La Responsabilité Civile professionnelle
  - Les risques de dommage aux biens (*vol, incendie, bris de matériels...*)
  - La couverture des pertes d'exploitation
  - Les assurances de véhicule
  - L'incapacité temporaire ou définitive d'un homme clé
  - Les obligations de Prévoyance prévues
- Risques auxquels le dirigeant est exposé :
  - La maladie, l'accident du dirigeant
  - La Responsabilité Civile des Dirigeants Sociaux
  - La protection juridique du dirigeant
  - La perte d'emploi du dirigeant
  - Le décès d'un associé



## Contacts

► Intervenante :  
Suzette RABAUD, consultante  
gestion comptabilité

Interlocutrice CCI :  
Frédérique VIGNERON,  
05 45 20 55 23  
fvigneron@charente.cci.fr



## Modalités de suivi pédagogique et d'évaluation des acquis

- Méthodes actives centrées sur l'acquisition des compétences professionnelles (savoir-faire et savoir-être)  
QCM à l'entrée et à la sortie de la formation pour vérifier les acquis.